



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 01  
Hebdos régionaux de toutes les régions

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 23 MARS PROCHAIN**



INFORMER

Québec, le 17 mars 2021 – La [commission d'enquête](#) du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Joseph Zayed, président, de M<sup>me</sup> Julie Forget et de M. Pierre Renaud, commissaires, annonce la première partie de l'audience publique sur l'[État des lieux et la gestion des résidus ultimes](#). Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures applicables, cette première partie se tiendra uniquement en mode numérique à compter du **mardi 23 mars 2021 à 19 heures** en direct sur le site Web du BAPE et sur sa page Facebook.



CONSULTER

**DATE** : À compter du **mardi 23 mars 2021**  
**HEURE** : **19 h**  
**EN LIGNE** : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/>  
<https://www.facebook.com/BAPEquebec/>



ENQUÊTER

**PREMIERE PARTIE : S'INFORMER**

En présence des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions de la commission et des participants, la première partie de l'audience publique permettra de s'informer sur les enjeux relatifs à la gestion des résidus ultimes. Elle sera structurée de façon à présenter non seulement des informations générales relatives à la gestion des matières résiduelles, mais également selon différents contextes régionaux et territoriaux. Ainsi, il y aura trois regroupements, soit :

- regroupement 1 : Montréal, Outaouais, Laurentides, Laval, Lanaudière et Montérégie;
- regroupement 2 :
  - 2a : Capitale-Nationale et ses régions contiguës - Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches;
  - 2b : Estrie, Centre-du-Québec, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine;
- regroupement 3 : Nord-du-Québec et autres territoires faiblement peuplés ou éloignés desservis par des lieux d'enfouissement en tranchée, en milieu nordique ou en territoire isolé.



AVISER

Les séances publiques auront lieu comme présentées dans le tableau ci-dessous. À noter que toutes les questions seront recevables peu importe le regroupement auxquelles elles peuvent se référer. Des séances additionnelles pourraient être ajoutées au besoin.

Début de l'audience publique, informations générales et questionnements	23 mars, 19 h 24 mars, 13 h 30
Regroupement 1	24 et 25 mars, 19 h 25 mars, 13 h 30
Regroupement 2a Regroupement 2b	30 mars, 19 h 31 mars, 19 h
Regroupement 3	1 <sup>er</sup> avril, 19 h

### **Poser des questions par vidéo ou par téléphone**

Toute personne intéressée pourra poser ses questions par téléphone ou par vidéo. Il sera possible de le faire à condition de s'inscrire au registre disponible dans le [site Web du BAPE](#) ou par téléphone au 1 800 463-4732 à compter du **mardi 23 mars à 19 h** ainsi que tout au long des séances publiques. Un maximum de dix personnes pourra s'inscrire à la première séance.

### **DEUXIEME PARTIE : S'EXPRIMER**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **mardi 25 mai 2021**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le sujet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

### **LE RAPPORT DE LA COMMISSION**

Le mandat de la commission d'enquête a débuté le 8 mars dernier et le rapport devra être déposé au ministre au plus tard le 22 décembre 2021. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour rendre public le rapport.

### **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE DOSSIER ?**

Les documents qui seront déposés dans le cadre des travaux de la commission d'enquête seront disponibles dans le [site Web du BAPE](#).

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Rachel Sebareme, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M<sup>me</sup> Karine Lavoie, conseillère en communication, en composant le 581 925-0670 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca](mailto:gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca).

– 30 –

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
581 925-0670 ou 1 800 463-4732  
[gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca](mailto:gestion-residus-ultimes@bape.gouv.qc.ca)